



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 9 mars 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 2 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 2), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET (à compter de la question n° 2), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (à compter de la question n° 4), M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à compter de la question n° 2), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question n° 2), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 15 incluse), Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Sylvie WANLIN.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Claudine CAULET (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Emmanuel DUMONT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 35), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 16), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 5), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 4), M. Ludovic FAGAUT, M. Philippe GONON (à compter de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 5), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Christine WERTHE.

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, Mme Claudine CAULET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Pascal CURIE à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 35), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Nicolas BODIN, M. Dominique SCHAUSS à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 16), M. Rémi STHAL à Mme Anne VIGNOT, Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 5), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 4), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Philippe GONON à Mme Mina SEBBAH (à compter de la question n° 4), Mme Sophie PESEUX à Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Christine WERTHE à M. Pascal BONNET.

**OBJET :** 2 - Conseil Municipal - Commissions et Représentations - Modificatifs

## Conseil Municipal

### Commissions et Représentations - Modificatifs

**Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire**

#### I - AudaB

Suite à la modification des statuts de l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Besançon (AudaB) par son assemblée générale du 16 novembre 2016, qui tiennent compte de la participation financière des membres, la Ville de Besançon dispose, à compter de 2017 :

- de 3 représentants en Assemblée générale (contre 4 d'après les anciens statuts)
- de 2 représentants en Conseil d'Administration (disposition inchangée).

Ainsi, il convient donc de revoir la liste des élus représentants la Ville de Besançon à l'AudaB.

Pour rappel, avant modification des statuts de l'AudaB, les élus de la Ville siégeant étaient les suivants :

- *4 représentants à l'Assemblée générale :*
  - M. Nicolas BODIN
  - Mme Anne VIGNOT
  - M. Frédéric ALLEMANN
  - M. Pascal BONNET
- *dont 2 représentants au Conseil d'Administration :*
  - M. Nicolas BODIN
  - M. Frédéric ALLEMANN

Afin de se conformer aux nouveaux statuts de l'AudaB, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la liste suivante des représentants de la Ville siégeant à l'AudaB :

- *3 représentants à l'Assemblée générale :*
  - M. Nicolas BODIN
  - M. Frédéric ALLEMANN
  - M. Pascal BONNET
- *dont 2 représentants au Conseil d'Administration :*
  - M. Nicolas BODIN
  - M. Frédéric ALLEMANN

#### II - EUROPAN

Suite à l'adhésion de la Ville de Besançon au Programme EUROPAN, il convient de désigner un représentant de la Ville pour siéger au Conseil d'Administration.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la désignation de M. Nicolas BODIN pour siéger au Conseil d'Administration d'EUROPAN.

## Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces modifications de désignations.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (2 abstentions), se prononce favorablement sur ces modifications.**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
L'Adjoint suppléant,



Nicolas BODIN  
Deuxième Adjoint.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 2

Préfecture du Doubs

Reçu le 24 MARS 2017



Contrôle de légalité